PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 19 décembre 2024 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines Jean Dallaire, représentant de Saint-Philibert Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière Louis Bilodeau, représentant de Saint-Martin Pierre Grondines, représentant de Saint-Zacharie

Annie Labbé, représentant de Saint-Zachane
Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie
Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre Denis Gosselin, représentant de Notre-Dame-des-Pins Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO: 5928-24 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche APPUYÉ par Madame Patricia Paquet ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5929-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 21 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 21 novembre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 19 décembre 2024;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de novembre 2024;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de novembre 2024, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- Fiducie Post-Fermeture Desjardins (Portefeuilles)

-

RÉSOLUTION NO: 5930-24 ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P 529 929.75 \$, salaires :65 707.81 \$, pour un montant total de :595 637.56 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5931-24 BALANCE (LOGICIEL)

CONSIDÉRANT que Le logiciel de la balance est désuet;

CONSIDÉRANT que la Régie a demandé des soumissions pour le

changement de logiciel pour la balance;

CONSIDÉRANT que la compagnie Sigmasys;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre de Sigmasys au montant de 18 510.98\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5932-24 DATE DE L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE JANVIER 2025

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche APPUYÉ par Madame Patricia Paquet ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'assemblée régulière des membres de ce conseil prévue en janvier 2025 soit tenue le 23 janvier prochain.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5933-24 DEMANDE RESSOURCERIE-SARTIGAN

CONSIDÉRANT que la Ressourcerie Beauce-Sartigan a déposé

une demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT que cette offre est reliée au PGMR et que la Régie

gère celui-ci;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre impliquant M. Éric Maheux

directeur général de la Régie et les dirigeants de

la ressourcerie a eu lieu;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil refuse la demande de la Ressourcerie Beauce-Sartigan.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5934-24 INSTALLATION SALLE DE CONFÉRENCE

CONSIDÉRANT que par la résolution # 5893-24 le conseil a

autorisé la possibilité qu'un membre du conseil peut siéger à distance lors de toutes séances du

conseil:

CONSIDÉRANT que cependant cela doit être seulement en cas de

besoin justifiable et non une habitude récurrente;

CONSIDÉRANT qu'un prix pour l'installation des équipements

requis dans la salle du conseil a été demandé;

CONSIDÉRANT qu'une offre de services a été déposé par Siscom

Inc. au montant de 30 580.21\$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil refuse l'offre de Siscom Inc;

QUE le conseil décide de faire aucun aménagement de la salle vu le faible nombre de réunion.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5935-24 RÉPARATION CHARGEUR (LOADER)

CONSIDÉRANT que le chargeur sur roue demande plusieurs

réparations;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été demandée;

CONSIDÉRANT qu'une offre a été déposée par Toromont CAT au

montant 98 000.39\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise les réparations après révision de la soumission faite par M. Jean Dallaire représentant de St-Philibert.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5936-24 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20h15.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PIERRE FORTIER ERIC MAHEUX